

Place Marcelle-Ferron Parc du ruisseau Saint-Martin

La proposition est divisée en deux phases.

PHASE I Amorçage de la reconceptualisation

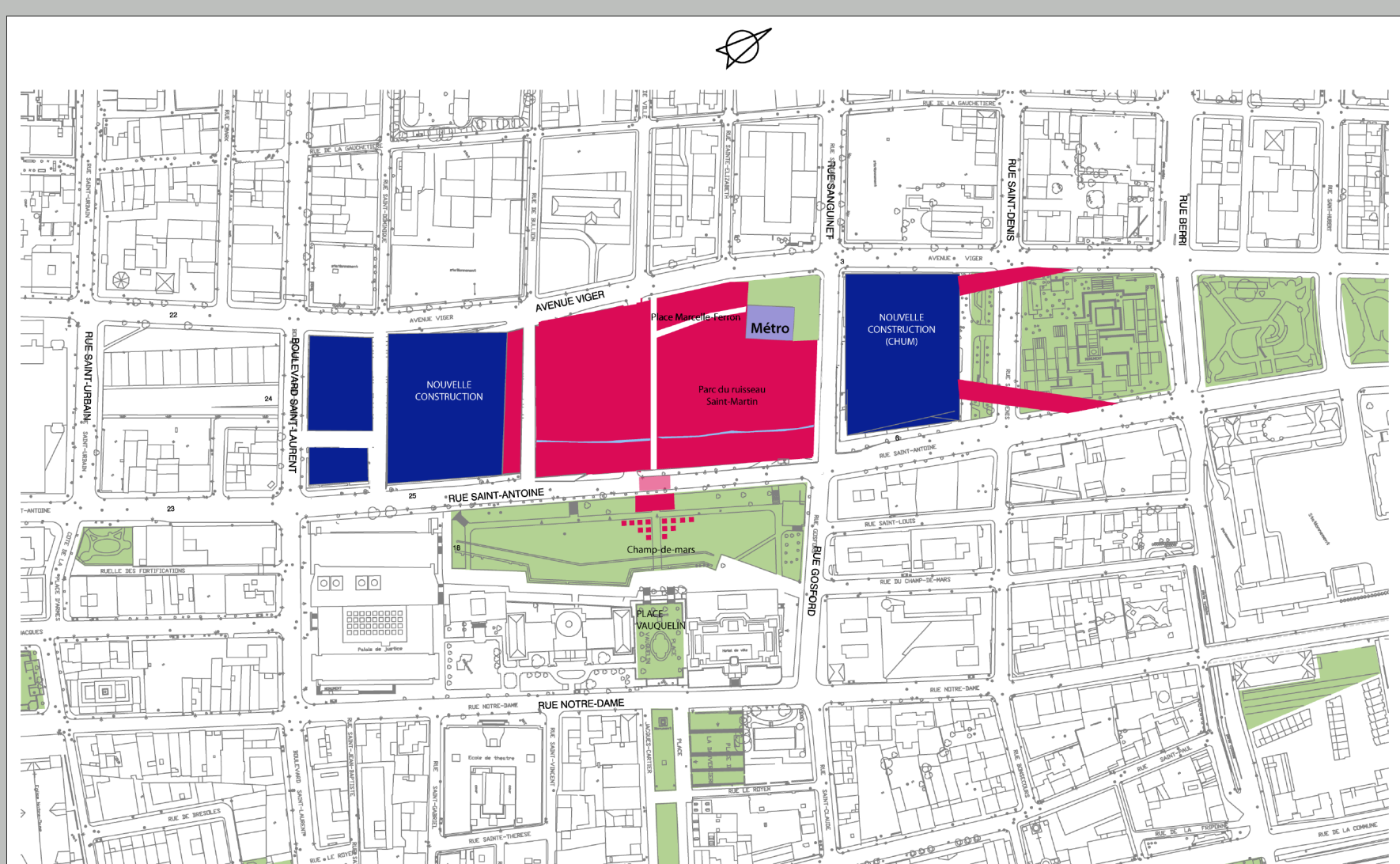
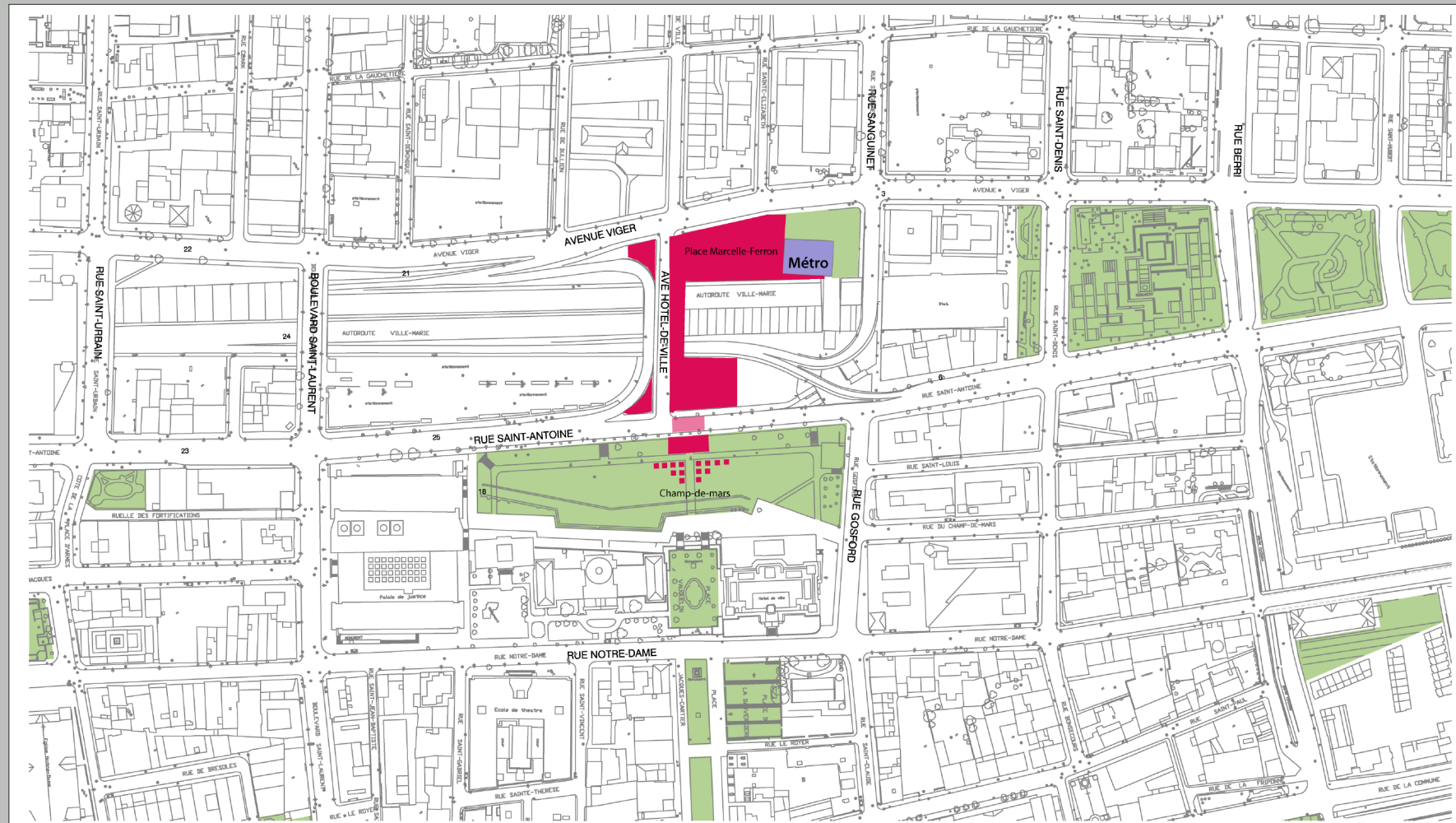
[avant le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie]

- Réorienter les visiteurs et créer un lien visuel entre le métro Champ-de-Mars et le Vieux-Montréal.
- Transformer la place Marcelle-Ferron en jardin communautaire de pointe.
- Activer l'axe avenue Hôtel-de-Ville – place Jacques-Cartier comme lien piétonnier vers le Vieux-Montréal.
- Faciliter la traversée piétonnière de la rue Saint-Jacques et l'accès au Champ-de-Mars.
- Attirer l'activité culturelle de la place Jacques-Cartier vers le Champ-de-Mars.

PHASE II Consolidation de l'axe avenue Hôtel-de-Ville – place Jacques-Cartier : un corridor vert rétablit le lien entre le centre-ville et le Vieux-Montréal

[après le déplacement des bretelles d'accès et le recouvrement de l'autoroute]

- Créer une zone verte à vocation de parc et de corridor visuel, encadrée par la rue Saint-Antoine (au sud), l'avenue Viger (au nord), la rue Sanguinet, le CHUM (à l'est), et la rue De Bullion (à l'ouest).
- Consolider l'axe visuel et piétonnier reliant l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et la place Jacques-Cartier.
- Ajouter des voies piétonnières et des pistes cyclables à travers le nouveau parc.
- Affirmer l'utilisation culturelle et écologique du corridor vert.



PHASE I: Amorçage de la reconceptualisation

A: Réorientation des sorties piétonnes et des liens visuels à partir du métro en direction du Vieux-Montréal (modifications architecturales)

Intérieur :

- intégrer une nouvelle entrée sur la façade ouest ;
- déplacer le dépanneur afin d'ouvrir la façade sud sur un panorama du Vieux-Montréal.

Extérieur :

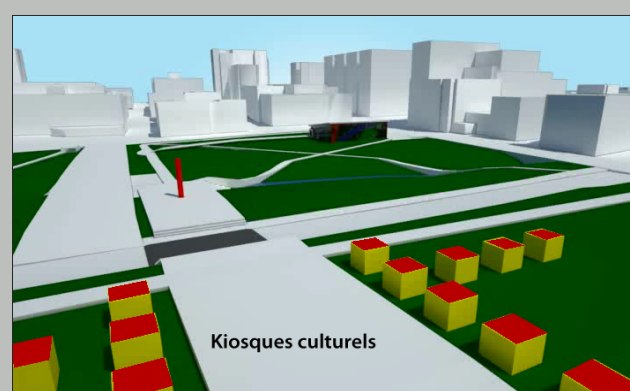
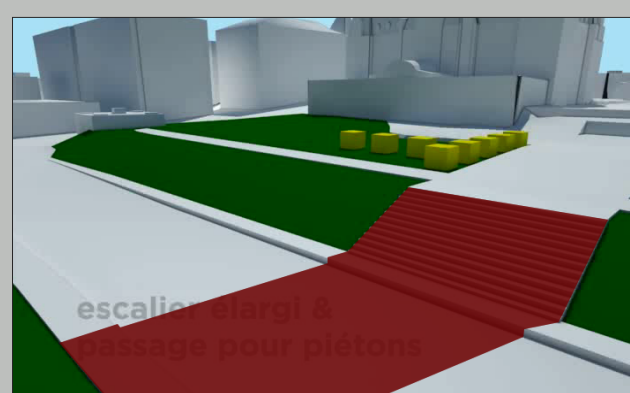
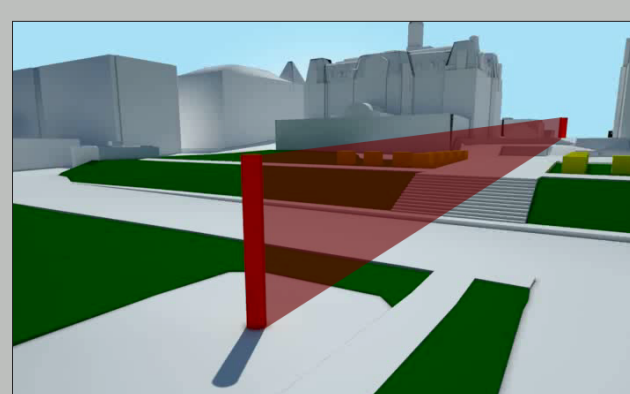
façade sud : enlever le mur de béton, condamner le passage longeant la façade sud, et enlever la barrière longeant l'autoroute de façon à ce que la arrière de Marcelle Ferron offre une vue dégagée sur le Vieux-Montréal.

B: Mise en place d'un nouveau parcours piétonnier en direction du Vieux-Montréal, à travers un jardin communautaire qui transforme la fonction de la place Marcelle-Ferron

La création d'un jardin communautaire de pointe sur la place Marcelle-Ferron rassemble tous les usagers locaux autour d'une raison d'être commune. Les employés de bureau, les groupes de patients du CHUM et de l'Hôpital chinois, les résidents du secteur environnant ainsi que la clientèle habituellement marginalisée de la Old Brewery Mission pourraient tous, entre autres, s'approprier avec fierté un jardin productif qui mettra de la vie dans le quartier.

C: L'axe Hôtel-de-Ville – Jacques-Cartier, une nouvelle vocation pour le viaduc : priorité aux piétons !

Éliminer le stationnement sur cette section l'avenue Hôtel-de-Ville pour créer une voie verte menant au Champ-de-Mars et à la place Jacques-Cartier (Cette voie est légèrement en dehors de l'axe, ce qui sera corrigé à la Phase II.)



D: Axe Hôtel-de-Ville – Jacques-Cartier : passage-piétons – placette et escalier vers le Champ-de-Mars

Élargir l'escalier de la rue Saint-Antoine. Créer un passage piéton surélevé par rapport à la rue Saint-Antoine, et une placette sur le côté sud, de façon à ce que le monument-balise soit visible depuis la sortie de métro afin de renforcer la continuité visuelle (possibilité d'un concours de design).

E: Kiosques culturels

Mettre en place des kiosques culturels sur le Champ-de-Mars afin d'amorcer une connexion visant à prolonger cette activité au-delà de la place Jacques-Cartier. Un ensemble de petits kiosques composerait un marché de livres et d'objets de collection (possibilité d'un concours de design pour les kiosques).



PHASE II: Consolidation de l'axe et le corridor vert

A: Création d'un parc multifonctionnel – corridor visuel entre la rue Saint-Antoine et l'avenue Viger

Il s'agit d'une zone verte et ouverte. Elle peut comporter des jardins communautaires, des terrains de jeu, un théâtre de plein air, un cours d'eau de démonstration d'assainissement écologique des eaux, etc.

B: Renforcement de l'axe visuel et piétonnier de la place Jacques-Cartier

Réaligner l'axe de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville avec la place Jacques-Cartier.

C: Ajout de voies piétonnières et de pistes cyclables à travers le nouveau parc

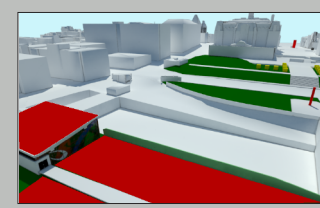
Élargir les accès piétonnier et cycliste à travers de nouveaux secteurs, ce qui créera une convergence de diagonales sur l'axe Jacques-Cartier.

D: Revitalisation culturelle du corridor place Jacques-Cartier – métro Champ-de-Mars

Étendre le réseau de kiosques. Y ajouter un théâtre de plein air, un terrain de jeu ainsi que d'autres installations à usage public afin de parachever la revitalisation de l'axe. (possibilité d'un concours de design).

E: Mise en valeur de l'évolution historique du quartier et rétablissement du ruisseau Saint-Martin sous une vocation écologique

Ajouter au paysage un monument-balise qui marquera les étapes temporelles de l'évolution du secteur des années 1800 aux années 1960 (de l'architecture du Vieux-Port à celle de l'édicule du métro Champ-de-Mars). Ranimer la présence révolue du ruisseau Saint-Martin par la création d'un collecteur d'eaux de ruissellement. Envisager un lieu de démonstration des techniques de phyto-rémediation des eaux, étant jardin aquatique. (possibilité de concours de design).

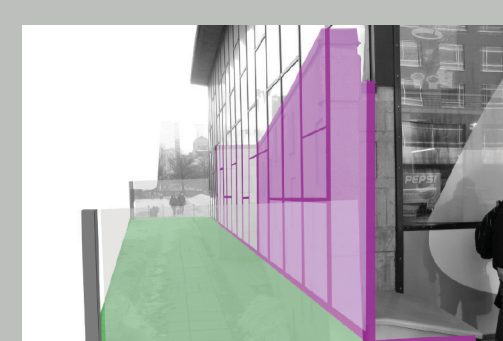
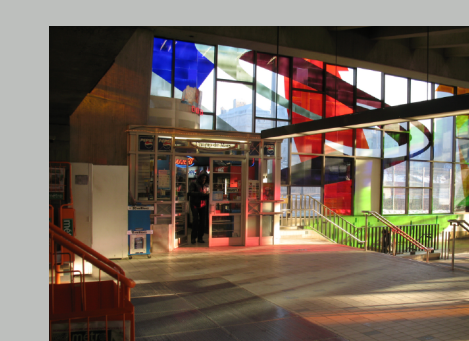
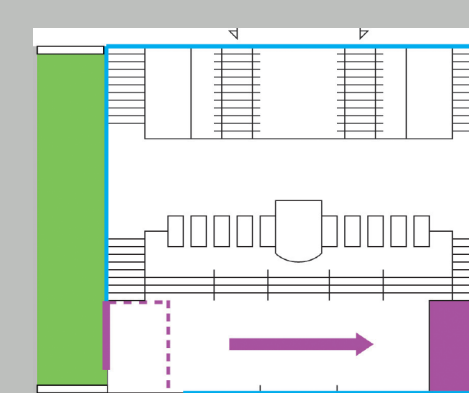
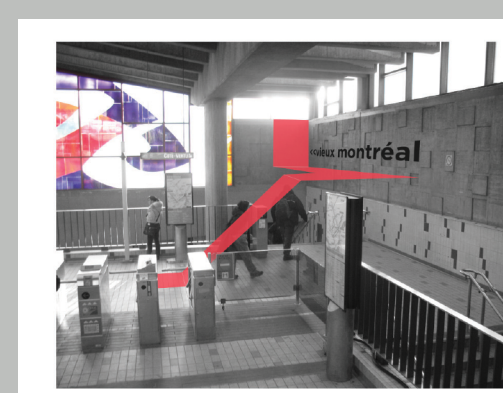
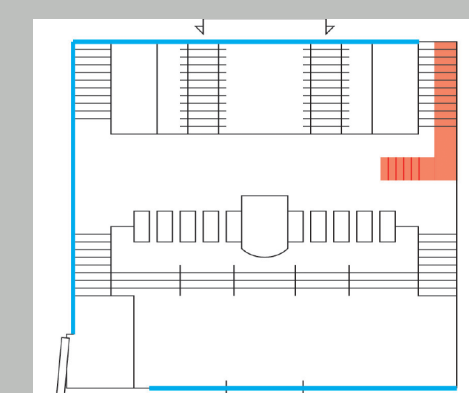
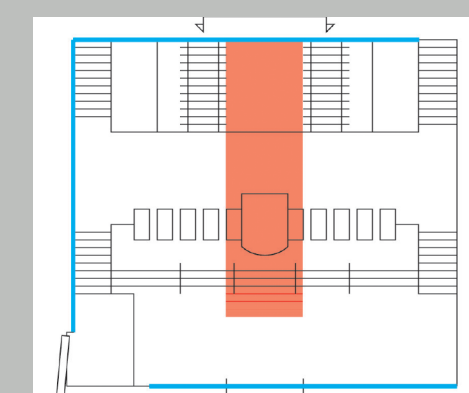
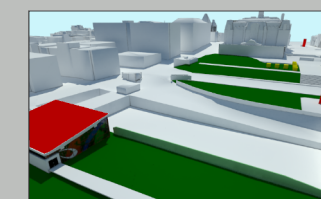


PHASE I B



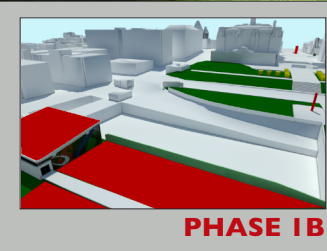
Nouvel usage = intégration et animation de communautés / intégration des touristes à la vraie vie urbaine montréalaise / accroissement de la sécurité grâce à la fréquentation communautaire / mise en exergue de la dimension éco-durable de Montréal

PHASE I A

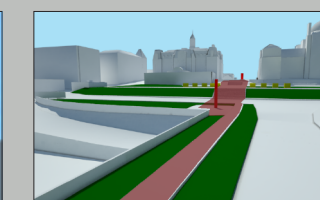
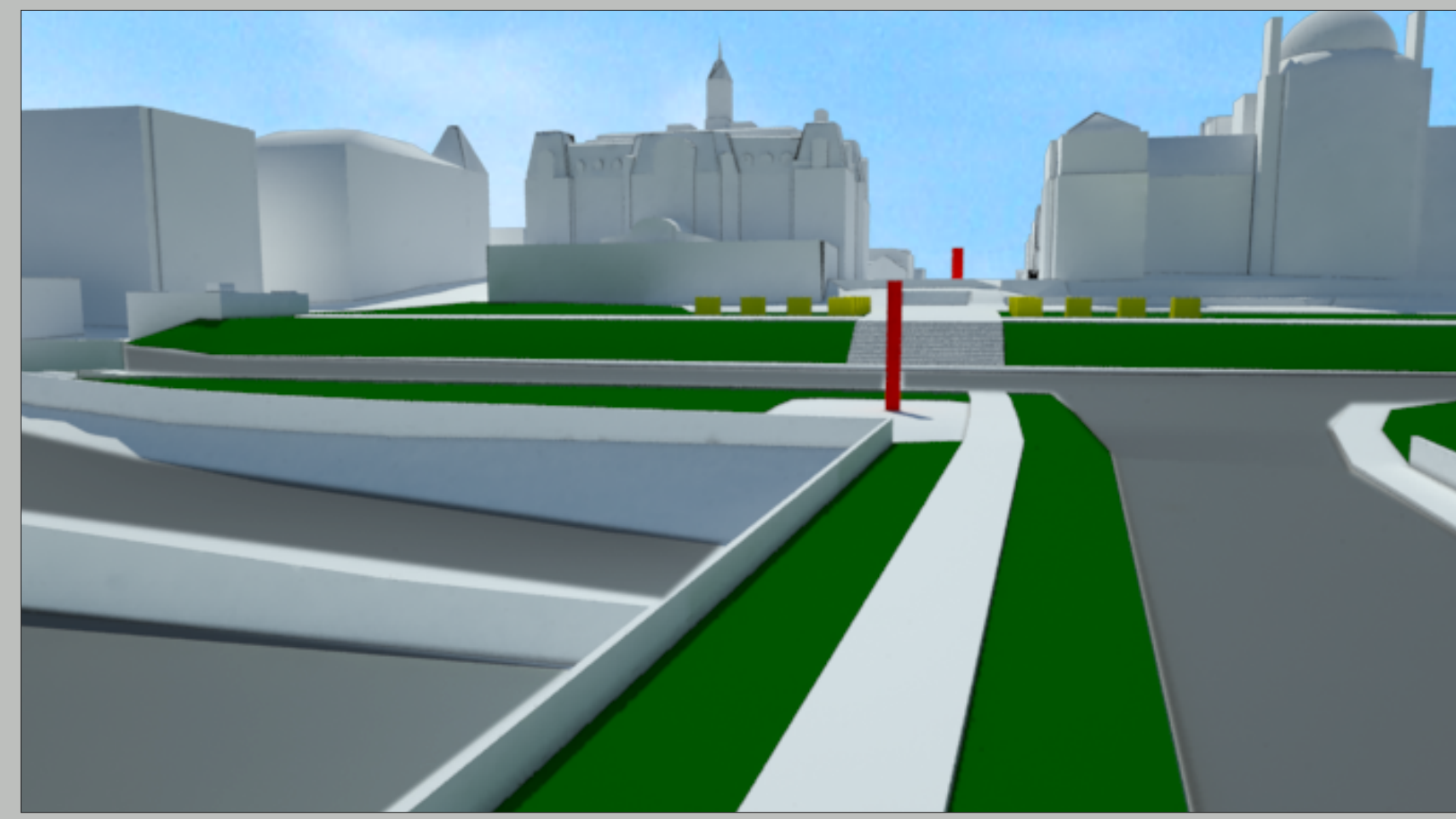




Le bruit et l'absence d'arbres empêchaient que ce square serve de parc « où l'on s'assoit ». Au-dessus du jardin, un passage surélevé en diagonale relie le métro à l'axe Hôtel-de-Ville. Un mur végétalisé atténue le bruit, et le passage surélevé offre des vues sur le Vieux-Montréal.



PHASE 1B

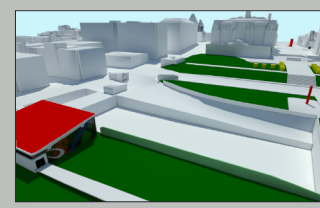
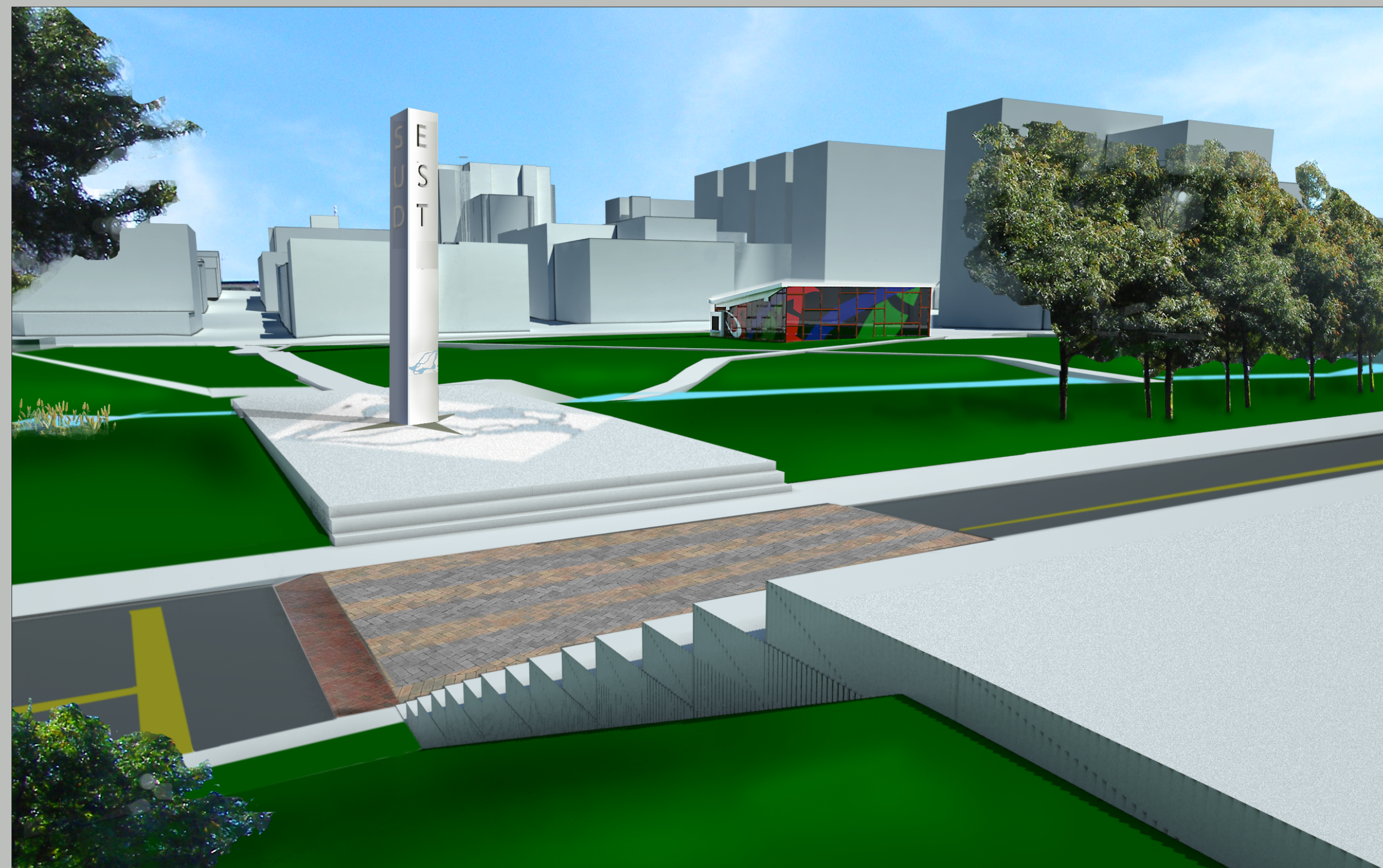


PHASE 1C
L'axe Hôtel-de-Ville: Phase I

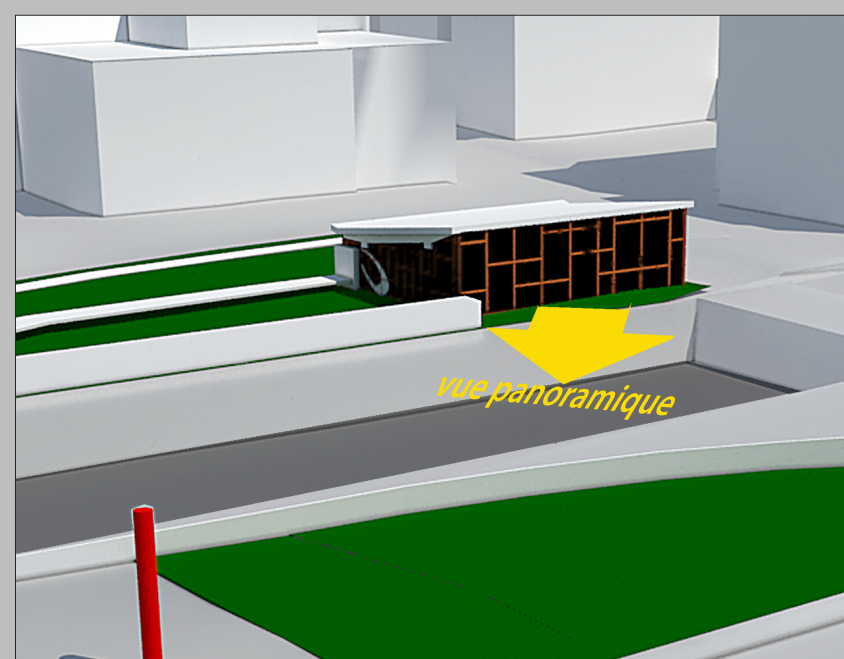
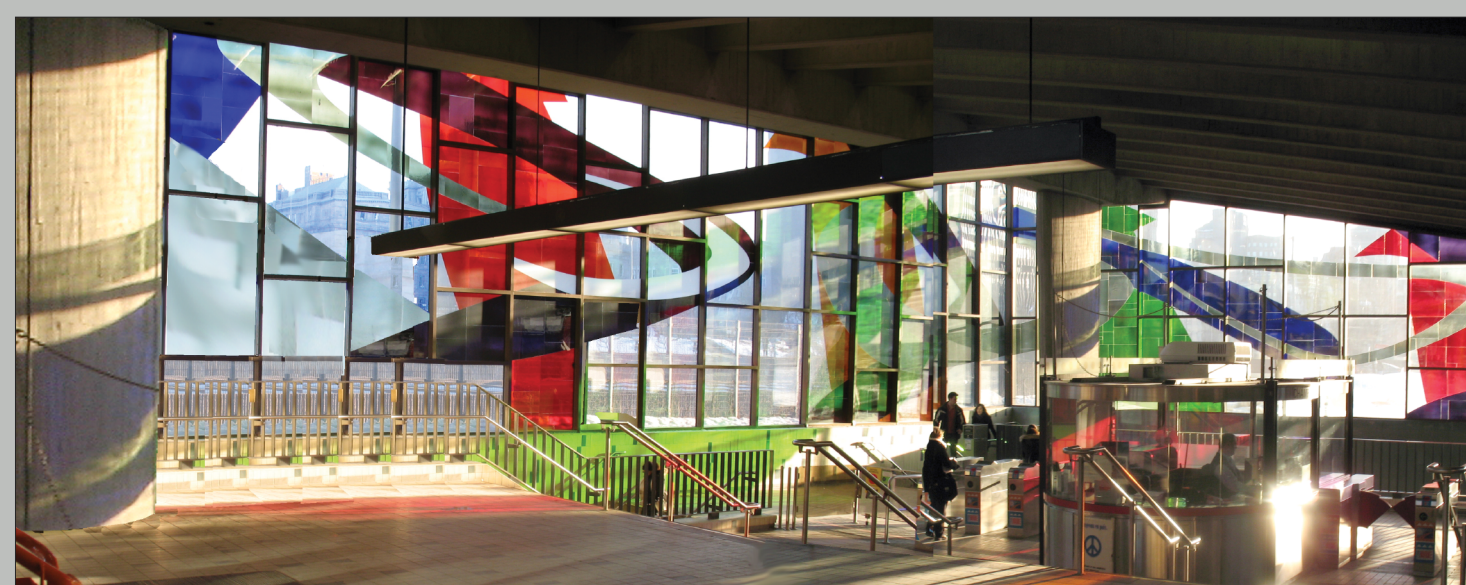
PHASE 2 (E)



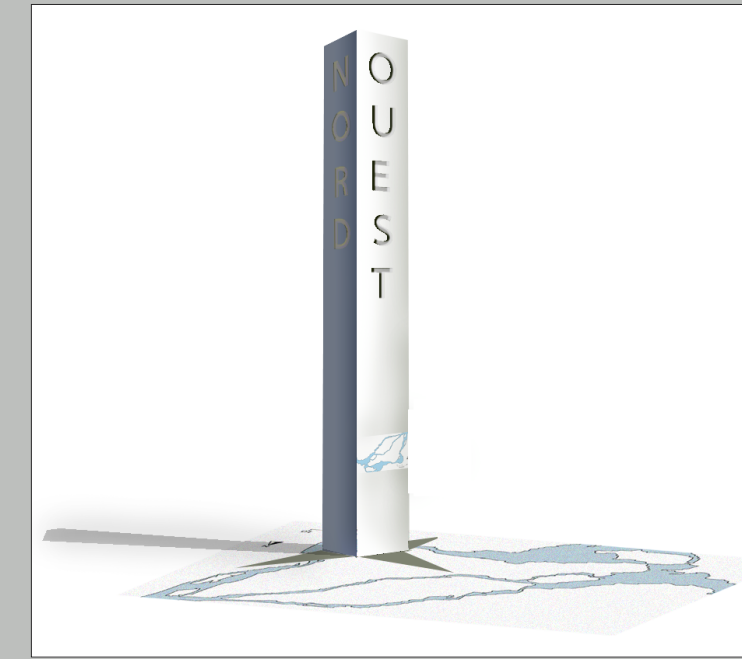
Ranimer la présence révolue du ruisseau Saint-Martin par la création d'un collecteur d'eaux de ruissellement (en mettant à profit l'espace libéré par le déplacement de l'ancienne bretelle).



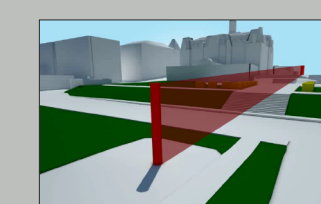
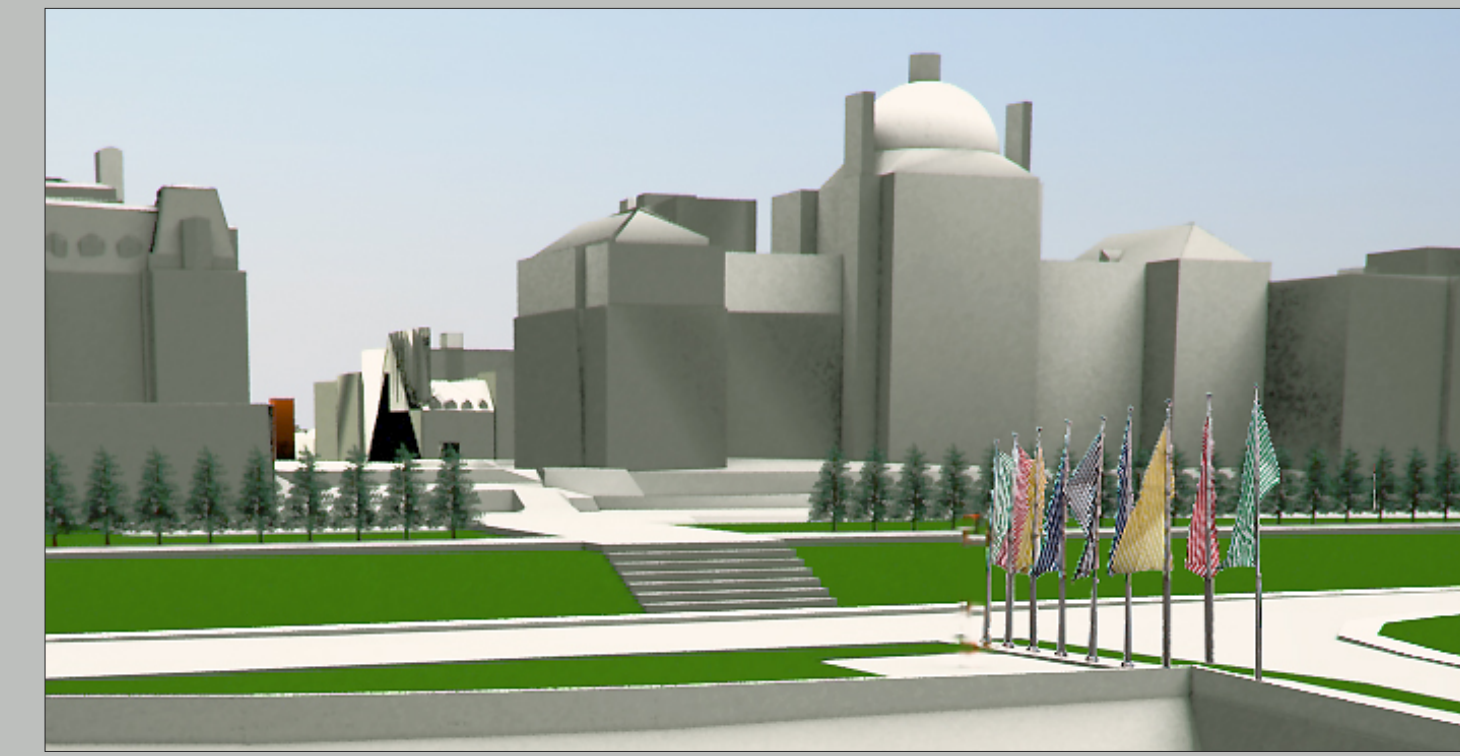
PHASE 1A
Déplacer le dépanneur afin d'ouvrir la façade sud sur un panorama du Vieux-Montréal.



PHASE 2 (A-E)
Mise en valeur de l'évolution historique du quartier et rétablissement du ruisseau Saint-Martin sous une vocation écologique



Kiosque culturel



PHASE 1D
PHASE 2E

Ajouter au paysage un monument-balise qui marquera les étapes temporelles de l'évolution du secteur des années 1800 aux années 1960 (de l'architecture du Vieux-Port à celle de l'édicule du métro Champ-de-Mars). (possibilité de concours de design).

